

Psychologie du travail, du conseil et de l'orientation

Master Psychologie

 Durée
2 ans

 Composante

Faculté de
psychologie,
des sciences de
l'éducation et de
la formation

 Langue(s)
d'enseignement

Français

Présentation

Le **Master Psychologie du Travail, du Conseil et de l'Orientation (PTCO)** forme des psychologues du travail, spécialistes de l'intervention et de l'accompagnement individuel, collectif et organisationnel, en lien avec des enjeux de développement des compétences, d'emploi et de travail.

S'appuyant sur des approches complémentaires en Psychologie du travail, Psychologie différentielle, Psychologie sociale et en Ergonomie, ce parcours a pour objectif de développer des connaissances et des pratiques professionnelles permettant aux psychologues du travail diplômé.es d'accompagner les individus et les organisations dans un monde du travail en profonde mutation, tout en portant un regard critique et éthique sur les interventions mises en œuvre.

La philosophie de cette option est de privilégier une approche large des différentes dimensions du travail humain pour faciliter l'adaptation professionnelle des diplômés aux opportunités d'emploi.

L'articulation du ou des stages et des enseignements pratiques réalisés par des professionnels permet à l'étudiant·e de mobiliser des connaissances dans le cadre des principales applications professionnelles en psychologie du travail. Elle permet également de doter l'étudiant·e de méthodes et d'outils et de développer sa propre capacité d'analyse et de réflexion.

Objectifs

Au final, ce parcours forme des psychologues du travail pouvant intervenir aussi bien dans les entreprises que dans les organismes publics ou semi-publics sur des activités variées telles que :

- la construction, la transition et la sécurisation des trajectoires professionnelles
- la prévention et la promotion de la santé au travail
- l'accompagnement en orientation scolaire et professionnelle
- le recrutement
- l'outplacement
- le reclassement
- le conseil en mobilité professionnelle et en gestion de carrière
- la gestion des ressources humaines
- la conception et le pilotage d'actions et de dispositifs de formation, de sensibilisation et de perfectionnement professionnel.

Savoir-faire et compétences

BCC 1 : Approches théoriques en psychologie :

Comprendre et mettre en perspective différentes théories relatives à la psychologie du travail.

Connaître les notions théoriques en lien avec le conseil, l'orientation scolaire et professionnelle, et la gestion des transitions professionnelles.

Savoir accompagner les personnes dans la construction d'une identité professionnelle, dans des situations de transition professionnelle et en articulation avec les autres facettes de l'identité liées aux insertions sociales des personnes.

Comprendre, savoir détecter et dynamiser les compétences et les soft skills en entreprise.

Connaître les différentes approches et méthodes de recrutement (gestion en interne, approche directe, cabinet de recrutement, assessment center).

BCC 2 : Méthodologie de la recherche en psychologie

Comprendre et mettre en place des recherches en psychologie du travail.

Connaître les différentes méthodologies liées aux procédures de conseil, d'orientation et d'accompagnement des transitions professionnelles (entretiens individuels, ateliers collectifs, questionnaires, tests psychométriques...).

BCC 3 : Théorie de l'intervention psychologique

Acquérir des connaissances afin de mener des interventions en psychologie du travail.

Maîtriser les dimensions juridique, stratégique, managériale et psychosociale dans la pratique de différents dispositifs (bilan de compétences, validation des acquis de l'expérience, mise en œuvre d'une action de formation, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en entreprise, gestion de carrières, valorisation des compétences, de la mobilité et du développement professionnel).

Comprendre les différentes étapes d'un recrutement et maîtriser les facteurs de réussite d'une sélection professionnelle.

Disposer de connaissances et de compétences relatives au conseil et à l'accompagnement professionnel de publics fragilisés et/ou souffrant de discrimination.

Acquérir des connaissances permettant d'intervenir sur des problématiques de stress, de burnout et/ ou de dépression au travail.

Savoir analyser et porter un regard critique sur les pratiques professionnelles.

Connaître le code de déontologie.

Renforcer la position d'expert·e des psychologues du travail dans le choix, la maîtrise, l'interprétation et la restitution des résultats lors d'une évaluation cognitive (raisonnement, QI, aptitudes) et/ou conative (personnalité, sentiment d'efficacité personnelle, intérêts professionnels, valeurs professionnelles) des personnes dans le cadre du travail.

BCC 4 : Pratique de l'intervention psychologique

Connaître et maîtriser les différentes techniques d'accompagnement et de conseil (entretien, questionnaires, tests).

Savoir analyser et porter un regard critique sur les pratiques professionnelles.

Connaître le code de déontologie.

Renforcer la position d'expert des psychologues du travail dans le choix, la maîtrise, l'interprétation et la restitution des résultats lors d'une évaluation cognitive (raisonnement, QI, aptitudes) et/ou conative (personnalité, sentiment d'efficacité personnelle, intérêts professionnels, valeurs professionnelles) des personnes dans le cadre du travail.

Les + de la formation

Cette formation a pour objectif de prioriser la professionnalisation et la recrutabilité de nos étudiant·es. Ainsi, les enseignements reposent en partie sur des études de cas, des mises en situation et la présentation d'outils.

De plus, les enseignements sont réalisés majoritairement par des professionnels psychologues du travail (70% des enseignements en Master 2).

Enfin, des périodes sont réservées aux stages afin de permettre d'alterner des périodes de formation à l'université et des périodes de mise en pratique sur le terrain.

Organisation

Organisation

Les enseignements du master sont organisés autour de 4 blocs de connaissances et de compétences (BCC).

Chaque BCC représente un ensemble homogène et cohérent d'enseignements visant des connaissances et des compétences complémentaires qui répondent à un objectif précis de formation.

BCC 1 : Approches théoriques en psychologie

BCC 2 : Méthodologie de la recherche en psychologie

BCC 3 : Théorie de l'intervention psychologique

BCC 4 : Pratique de l'intervention psychologique

En Master 1, les enseignements se déroulent de septembre à mars. Les enseignements sont complétés par des périodes de stage(s) d'une durée totale de 210h à 350h.

En Master 2, les enseignements se déroulent de fin septembre à mi-mars uniquement du mercredi au vendredi. Les enseignements sont complétés par un (des) stage(s) d'une durée totale comprise entre 500h et 1000h (période de stage : lundi et mardi d'octobre à mi-mars, puis stage à temps complet).

Une liste de structures partenaires ayant déjà accueilli nos étudiant.es est fournie en début d'année afin de faciliter la recherche de stages.

Stages

Stage : Obligatoire

En Master 1, les enseignements sont complétés par des périodes de stage(s) d'une durée totale de 210h à 350h.

En Master 2, les enseignements sont complétés par un (des) stage(s) d'une durée totale comprise entre 500h et 1000h (période de stage : lundi et mardi d'octobre à mi-mars, puis stage à temps complet).

Admission

Conditions d'admission

En Master 1 : Déposez votre candidature sur la plateforme nationale Mon Master : <https://monmaster.gouv.fr/formation>

Toute mention de licence ayant un lien avec le cursus envisagé.

La formation est également ouverte en formation continue à toute personne ayant un parcours professionnel souhaitant se former à la psychologie du travail.

Toute mention de licence ayant un lien avec le cursus envisagé.

La formation est également ouverte en formation continue à toute personne ayant un parcours professionnel souhaitant se former à la psychologie du travail.

En Master 2

Déposez votre candidature sur la plateforme Ecandidat de l'Université de Lille : <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/ecandidat>

Et après

Poursuite d'études

Ce parcours intégrant une formation à la recherche, vous pourrez, sous certaines conditions, poursuivre vos études en Doctorat.

L'obtention d'un Doctorat peut permettre d'accéder à des emplois dans des structures de recherche et de développement, et/ou d'enseignement supérieur.

Insertion professionnelle

MÉTIERS VISÉS :

- Psychologue du travail
- Responsable de recrutement
- Psychologue de l'éducation nationale
- Conseiller en bilan de compétences
- Conseiller en insertion professionnelle
- Conseiller en gestion de carrières
- Conseiller en transition professionnelle
- Psychologue du travail spécialisé dans les risques psychosociaux
- Responsable de formation
- Responsable de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Responsable RH

SECTEURS D'ACTIVITÉS :

- Structures d'aide et d'accompagnement pour l'insertion professionnelle
- Centre de bilan de compétences
- Cabinet de recrutement
- Cabinet conseil RH
- Organismes et centres de formation
- Structures d'orientation pour les élèves (éducation nationale et établissements privés)
- Armée
- Gendarmerie
- Police nationale
- Ressources Humaines
- Services de santé au travail
- Conseil départemental, conseil régional
- Exercice libéral

Infos pratiques

Autres contacts

Contact administratif

1ère année de master (M1)

• Mme Elise VANDENBROUCKE

secretariat-psychologie-master1@univ-lille.fr

2ème année de master (M2)

• Mme Nathalie MOREELS

• Mme Stéphanie DESMAZIERES

secretariat-psychologie-master2@univ-lille.fr

Contact pédagogique

Master 1 :

- Massil BENBOURICHE

Master 2 :

- Ludovic REMY

Lieu(x)

 Villeneuve d'Ascq Pont de bois

Campus

 Campus Pont-de-Bois

En savoir plus

Faculté de Psychologie et des Sciences de
l'Éducation et de la Formation

 <https://psysef.univ-lille.fr/>